

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

La commune de PLOUBEZRE peut désormais réceptionner les dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Pour déposer votre dossier en ligne cliquez sur <https://gnau.lannion-tregor.com>

En vous connectant via le GNAU, vous devez accepter les Conditions Générales d'Utilisation du Guichet Numérique. Elles précisent les modalités sur les conditions générales d'utilisation associées à la recevabilité de la saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme, que ce soit pour l'utilisateur ou pour la commune.